



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## emplois jeunes

Question écrite n° 27518

### Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les besoins de postes auxiliaire de vie afin d'aider les personnes handicapées. Les personnes handicapées motrices doivent pouvoir choisir leur mode de vie et notamment avoir la possibilité de vivre à leur domicile. L'aide apportée par les auxiliaires de vie pour les actes essentiels de l'existence constitue une condition primordiale pour leur permettre de rester ou de revenir à leur domicile. Comme le fait remarquer justement l'association des paralysés de France, le nombre de postes auxiliaires de vie est notoirement insuffisant pour répondre à l'ensemble des besoins des personnes handicapées. En outre les subventions accordées à ces services par les pouvoirs publics sur les postes agréés sont insuffisantes pour leur permettre de faire face aux charges qu'ils ont à supporter. Le dispositif emploi jeune pourrait satisfaire à cette attente dans la mesure où cela répondrait à des besoins non satisfaits, présentant un caractère d'utilité sociale, notamment, dans le domaine de la proximité. En conséquence, elle lui demande de bien lui faire savoir quelles mesures elle compte prendre pour répondre aux besoins des personnes handicapées, et si cette réponse peut être apportée par le dispositif emploi jeune.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Muguette Jacquaint](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (3<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27518

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mars 1999, page 1829